

Le Nouvelliste

Publié le 17 août 2011 à 08h07

L'Acadie encore célébrée à Bécancour



Aux côtés de la nouvelle chaise Adirondack aux couleurs de l'Acadie: Jean-Guy Paré, président du CLD de la MRC de Bécancour; Jeanne-d'Arc Hébert, présidente de la Corporation du Vieux Moulin de Saint-Grégoire; Normand Morrissette, initiateur du projet de la chaise la Grégorienne; et Maurice Richard, maire de la Ville de Bécancour.

PHOTO: MARCEL AUBRY



Marcel Aubry
Le Nouvelliste

(Bécancour) Après la tenue du Festicadie, en fin de semaine, et le dévoilement, en face du presbytère de Saint-Grégoire, du monument commémoratif du Grand Dérangement visant à souligner l'Odyssée du peuple acadien au Canada, la Ville de Bécancour récidivait, mardi, en ajoutant deux autres éléments liés au fait acadien sur le territoire.

Les dirigeants municipaux, la Corporation du Vieux Moulin de Saint-Grégoire et le CLD de la MRC de Bécancour ont en effet procédé à la levée du drapeau acadien sur le terrain situé à l'arrière du Bureau d'information touristique (BIT). Cet immense drapeau, de 30' X 15', a été installé en permanence sur un mât haut de 100 pieds de sorte qu'il sera désormais bien visible à l'entrée du territoire de la ville de Bécancour et de la région du Centre-du-Québec.

«Les gens qui vont descendre le pont Laviolette en provenance de la rive nord sauront

désormais, en voyant le drapeau, qu'ils arrivent ici, à Saint-Grégoire, sur une terre d'origine acadienne», a déclaré le maire de Bécancour, Maurice Richard, en soulignant que cette initiative visait à rendre hommage à tous les gens d'origine ou de descendance acadienne.

Le terrain du BIT, situé en bordure de l'autoroute 55, s'est aussi enrichi d'une chaise Adirondack, format géant, peinte aux couleurs du drapeau acadien. Le genre d'élément qui fait habituellement les délices des visiteurs qui aiment bien rapporter dans leurs bagages, au retour d'un voyage, une photo des membres de la petite famille assis dans la chaise géante.

La chaise acadienne, nommée la Grégorienne, a été offerte gracieusement à la Ville de Bécancour par quatre généreux donateurs, soit l'initiateur du projet, Normand Morrissette, son frère Louis-Georges Morrissette, ainsi que Louison Rouleau et Jean-Claude Parr.

«Ça prend des pôles d'attraction pour attirer les touristes. Le fait acadien va en devenir un sur notre territoire», a déclaré le maire Richard, en faisant référence à ces trois nouveaux éléments, soit le drapeau acadien, la chaise acadienne et le monument commémoratif, le premier du genre au Québec, qui relate l'histoire de la déportation de 1755.

Il avait été prévu à l'origine que ce monument soit installé à proximité du Bureau d'information touristique mais à la suggestion de Donald Lanteigne, lui-même d'origine acadienne, les élus municipaux ont finalement considéré qu'il serait sans doute plus approprié de le placer dans le village de Saint-Grégoire, en face du presbytère, et de faire flotter le drapeau acadien au BIT, là où s'arrêtent les visiteurs.

Jeanne-d'Arc Hébert, la présidente de la Corporation du Vieux Moulin de Saint-Grégoire, a constaté que le visage acadien transparaissait de plus en plus à Saint-Grégoire depuis cinq ans. Et elle s'en est réjouie.

«C'est aussi un élément nouveau que des citoyens nous proposent des projets. Pour nous, membres de la Corporation, c'est à la fois très stimulant et très encourageant», a-t-elle signifié, en soulignant que cette chaise géante aux couleurs de l'Acadie se voulait un symbole d'accueil à l'entrée du territoire de la ville de Bécancour.

«Oui, c'est un beau moment. C'est un appelant très visible, jumelé à notre drapeau. Je pense que personne ne peut plus ignorer maintenant qu'on est en territoire acadien», a déclaré Mme Hébert.

Enfin, le président du CLD de la MRC de Bécancour, le maire Jean-Guy Paré de Saint-Pierre-les-Becquets, a rappelé que quelque 10 000 visiteurs s'étaient arrêtés au Bureau d'information touristique en 2010 et que ce record devrait être battu cette année.

Le BIT qui a été agrandi au coût de 130 000 \$ plus tôt cet été, emploie trois personnes à temps plein et trois étudiantes durant la saison estivale.